



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL LOCAL FCPE DU 17/10/2017

Ecoles Maternelle et Élémentaire

1 - Présents :

Marie-christine, Olfa, Sandrine, Stéphanie, Sophie, Houcine, Alice, Sandrine, Helena, Lauryle, Nadège, Larissa

2 - Election du bureau du conseil local + bilan de l'année précédente (Marie-Christine)

- i. **Compte-rendu financier** : déficit sur l'année scolaire 2016-2017
 - Il y a eu plus de photocopies (atelier relation bienveillante, lettre d'information)
 - Site internet : 51€/an
 - 12 adhésions cette année => on relance les élus qui étaient sur la liste FCPE pour leur cotisation

- ii. **Election du bureau local** (Marie-christine s'occupe de la déclaration en ligne)

Présidente : Lauryle

Vice-présidente déléguée à la maternelle : Nadège

Vice-présidente déléguée à l'élémentaire : Sophie

Secrétaire : Isabelle

Secrétaire adjointe : Larissa

Trésorière : Marie-Christine

Trésorière adjointe : Olfa

Site Internet + liste de diffusion : Julie Laloy (Maternelle), Nathalie + Vanessa (Elementaire)

Devenir de l'école : Aida, Isabelle, Lauryle, Sébastien

Relation avec la coordo : Isabelle + Stéphanie ?

Planning des réunions de l'année :

Prochaine réunion le mercredi 06 décembre. Les autres dates seront définies en fonction de celles des conseils d'école.

3 - Conseil d'école

Élémentaire : Validation de l'ordre du jour proposé par M Perrenot. Il aura lieu le 07/11.

Maternelle : la date n'est pas encore définie

4 - Retard en maternelle

Aucun retour de la directrice Mme Reynaud suite au mail d'Houcine.

Le portail ne peut plus être ouvert après 8h35 pour des raisons de sécurité et il y a eu des consignes de l'inspection sur le respect strict des horaires



Proposition de rédaction d'un courrier allant dans le sens d'une meilleure pédagogie dans le traitement des cas de retards => Nadège + Houcine

5 - Pérennisation du poste + logement du gardien

Courrier à faire dans le sens d'une pérennisation de son poste car tout le monde souligne la qualité du travail effectué : notion de sécurité, qualité du service rendu => Nadège envoi le courrier à Lauryle, qui envoie le courrier à la mairie.

Question du logement + réaffectation des locaux qui sont à l'étage de la maternelle.

Formation d'un groupe de travail + visite des locaux avec D Berthillier. Il serait bien que la visite soit programmée au mois de novembre.

Le problème du logement du gardien concerne les allées/venues liées aux visiteurs potentiels qui seraient de passage. Dans un contexte de manque de place dans le groupe scolaire, il faut réaffecter ces espaces. Sandrine de l'élémentaire participera à la visite.

Le conseil local vote à l'unanimité pour que ces locaux soient réaffectés au groupe scolaire.

6 - Mi-temps thérapeutique d'une ATSEM en maternelle

Suite aux multiples alertes mairies signalant le manque, l'ATSEM a été remplacée par un temps plein. Pour rappel, une ATSEM en mi-temps était affectée à la maternelle, elle n'était pas présente en début de matinée, notamment pour l'accueil des enfants.

7 - Questionnaire sur les rythmes scolaires

La maternelle va le diffuser via google forms + papier dans les carnets.

Pour l'élémentaire, M Perrenot va centraliser les réponses qui seront exploitées par des parents. 6 parents se sont proposés pour dépouiller les retours. Un tableur en ligne a été établi par Marie-Christine pour faciliter le traitement. Les questionnaires seront récupérés vendredi par Lauryle qui assurera la distribution.

La coordination envisage une centralisation des résultats pour une communication via la coordo à destination de la mairie. Le poids des 25 groupes scolaires sera plus important.

8 – Réunion de la coordination des associations de parents des écoles de Villeurbanne

La coordination va envoyer son CR. Ce qui suit est issu de la prise de note d'Isabelle.

Ecoles présentes : A France, Nigritelle Noire (ex Tonkin), Descartes, E Renan, Berthelot, J Ferry, A Perrin, Lakanal, St Exupéry, Louis Armand (école qui accueille la réunion)

- i. Point organisation

Rappel des règles établies l'année dernière : l'école qui accueille la réunion se charge de l'annonce de la réunion et de la relance + ordre du jour.



Recherche d'un espace de partage de documents pour mettre à disposition les documents envoyés par la mairie, des associations ou les CRR.

Action => Isabelle d'Herriot

ii. Retour sur EVS – AVS

Pour rappel les EVS (Emploi Vie Scolaire) et AVS (Auxiliaire Vie Scolaire) sont impactés par la fin des contrats aidés annoncée cet été par le gouvernement.

Les EVS, essentiellement affectés à des tâches administratives qui soulagent la direction et les équipes enseignantes (réception de commande, accueil téléphonique, secrétariat etc.). Tous ces postes ne sont pas reconduits.

Action à venir de la coordo.

iii. Impact des classes à 12 en CP

Seule St Exupéry en REP+ a pu témoigner sur ce sujet. L'école a une classe de 12 enfants + 2 classes de 24 avec 2 enseignants. Les retours sont positifs pour les classes de CP.

Cependant, les enseignants supplémentaires ont été pris dans le dispositif « Plus de Maître Que de Classes » et dans le volant d'enseignants remplaçant. L'impact pour les autres classes est qu'en cas d'absence d'un enseignant, il risque d'y avoir des problèmes de remplacement et les autres niveaux ne peuvent plus bénéficier de classes réduites pour mener certaines activités.

Pour rappel, la réponse au courrier de la coordo aux candidats aux élections législatives faite par M Bruno Bonnell nous assurait alors que le dispositif PMQC ne serait pas affecté par la réforme.

Réflexion en cours sur éventuelle suite à donner

iv. Clés des écoles

La convention à faire signer aux associations afin que les directeurs d'école prêtent leur jeu de clés n'a pas été rédigé.

Action : relance de la mairie à ce sujet

v. Groupes de travail avec la mairie

Chamagnieu : plusieurs parents se sont proposés

Périscolaire : groupe ok (Stéphanie participe pour Herriot)

Caisse des écoles : on manque de candidat !!! Cette commission permet de voir les tendances budgétaires !!!

vi. Accompagnement des sorties scolaires et signes religieux (Michel a saisi l'observatoire de la laïcité)

Suite à des problèmes dans certaines écoles, des renseignements ont été pris auprès de l'observatoire et auprès d'avocats spécialistes, on ne peut pas interdire à un parent portant des signes religieux d'accompagner une sortie scolaire (sauf cas avéré de prosélytisme). Le principe de laïcité ne s'applique qu'aux fonctionnaires.



vii. Collectif « Jamais sans toit »

Ce collectif peut apporter des conseils et de l'aide à des collectifs de parents souhaitant apporter leur aide à des familles sans abri. Ne pas hésiter à les solliciter !

viii. Rythmes scolaires

Certaines associations ont voté pour ou contre le maintien de la semaine de 4.5 jours dont 5 matinées.

Les différentes assos vont consulter les parents dans leur école et feront remonter des retours à la coordo.